

Madame Coralie ARANDA

Sociologie et démographie

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Les orphelins confiés à leurs proches en protection de l'enfance : Entraide familiale et
Solidarité publique*

dirigés par Madame Bernadette TILLARD

Soutenance prévue le **lundi 19 juin 2023** à 14h00

Lieu : Bâtiment SH2 Cité Scientifique - Université de Lille - 59655 Villeneuve d'Ascq
Cedex

Salle des Conférences

Composition du jury proposé :

Mme Bernadette TILLARD, Université de Lille, Directrice de thèse

Mme Hélène JOIN-LAMBERT, Université de Paris Nanterre, Examinatrice

Mme Lucy MARQUET, Université de Lille, Co-directrice de thèse

Mme Virginie BARRUSSE, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Rapporteuse

M. Alain VILBROD, Université Bretagne Ouest, Rapporteur

Mots-Clés : Protection de l'enfance, Orphelinage, Tiers digne de confiance, Solidarité familiales, Méthode de recherche mixte

Résumé : Dans deux départements du nord de la France marqués par une importante mortalité prématurée des adultes, nous nous intéressons aux enfants et aux jeunes orphelins de père et/ou de mère, placés chez un proche dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance. L'objectif de cette thèse est d'étudier les effets de l'orphelinage sur le parcours de l'enfant ou du jeune en protection de l'enfance et sur la reconfiguration du tissu relationnel dans lequel il est inséré. En effet, la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune placé chez un proche mobilise la collectivité à travers les services de l'Aide sociale à l'enfance, mais est assumée au quotidien par un membre de sa famille ou de son entourage proche et peut dès lors être abordée comme une pratique d'entraide familiale ou de proximité. Étudier ce type de placement permet ainsi d'illustrer la diversité des liens sociaux pouvant être mobilisés quand il s'agit de prendre soin d'un enfant ou d'un jeune orphelin en situation de danger, et de mieux comprendre les articulations entre différents

types de solidarités. Pour mener à bien cette recherche, nous avons interrogé et recueilli le point de vue des proches accueillants eux-mêmes à travers une méthode de recherche mixte associant des éléments quantitatifs et qualitatifs. Une première enquête par questionnaire menée en 2018-2019 auprès de l'ensemble des proches accueillants a permis de repérer ceux et celles qui accueillent des enfants ou des jeunes ayant perdu au moins un parent (taux de réponse : 50% ; 458 répondants). L'étude compare les deux populations (orphelins/non orphelins) et leurs conditions d'accueil. Cette première phase a été complétée d'une enquête par entretiens semi-directifs auprès de 46 proches, dont 27 accueillant un mineur orphelin. Nos résultats montrent qu'en protection de l'enfance, le profil sociodémographique et familial des enfants et des jeunes orphelins ne diffère pas significativement de celui des non orphelins. Loin d'être accidentel, le décès s'inscrit au contraire dans un contexte de précarité que connaît la plupart des familles faisant l'objet d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance, lequel augmente sensiblement la probabilité d'une mort prématurée. Des différences apparaissent néanmoins dans les modalités de prise en charge de l'enfant ou du jeune orphelin, marquées par un moindre investissement des services de l'Aide sociale à l'enfance dans un contexte où les besoins des proches accueillants sont multiples et divers, en particulier dans les premiers mois qui suivent l'arrivée de l'enfant ou du jeune.